

NOS OFFRES DE SERVICES

COMMUNICATION ET ACCOMPAGNEMENT • 2024

Cahors
VALLEE
DU LOT



L'Office de Tourisme Cahors Vallée du Lot en collaboration avec Lot Tourisme et les offices de tourisme du Lot ont travaillé ensemble pour vous proposer cette gamme de services mutualisée.

Avec pour principal objectif de répondre à vos besoins, puis de vous apporter toutes nos compétences et savoir-faire. Vous trouverez dans ce document nos prestations proposées dans les domaines de la COMMUNICATION, du CONSEIL, de l'ACCOMPAGNEMENT et de la COMMERCIALISATION.

Contactez-nous pour en savoir plus...

LA DESTINATION



4 intercommunalités



96
communes



71500
habitants



L'OFFICE DE TOURISME



9 bureaux d'information
touristique, dont
4 saisonniers



3 sites
en gestion



Labellisé
Qualité Tourisme
Accueil Vélo
Vignobles & Découvertes

L'EQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME :

30 salariés permanents

18 saisonniers

4 salariés aux Phosphatières du Cloup d'Aural et à la Plage aux Ptérosaures

FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME



168 000

visiteurs annuels



59 900

contacts guichet
annuels



16 560

contacts à distance
(tchat, tel, mail,
courrier)



1 550

contacts en accueil
hors les murs

PROMOTION & COMMUNICATION • SITE INTERNET



Mise en ligne d'un
nouveau site web



470 300
sessions



81 700
pages vues en
moyenne par mois

HÉBERGEMENT • FRÉQUENTATION EN NUITÉES

(données issues du dispositif flux vision tourisme et de la taxe de séjour)

3,1 millions
de nuitées dont

+17%
vs 2021

700 000

marchandes

+10%
vs 2019

Nombre total de nuitées



68%
des nuitées



32%
des nuitées

Proportion nuitées FR / étrangères

980 700
pages vues

DONT

29 300



12 600



25 700



Vos interlocutrices privilégiées :



AMÉLIE DAUNAC

responsable du pôle animation
des socio-professionnels
06 38 79 20 17

adaunac@cahorsvalleedulot.com



VIRGINIE TONEL

classement des meublés et suivi des
hébergements locatifs, taxe de séjour
05 65 21 37 63

vtonel@cahorsvalleedulot.com



ROMANE LHUILLERY

chargée de mission agri,
oenotourisme et gastronomie
06 29 90 00 42

rlhuillery@cahorsvalleedulot.com



CLÉMENCE PAYROT

directrice
06 77 48 24 60

cpayrot@cahorsvalleedulot.com



ADELINE VERGOUGNOU

animatrice du réseau des pros
référente Elloha
06 46 76 43 45

avergougou@cahorsvalleedulot.com



CHRISTELLE REY

classement des meublés et suivi des
hébergements locatifs, taxe de séjour
05 65 31 50 08

crey@cahorsvalleedulot.com

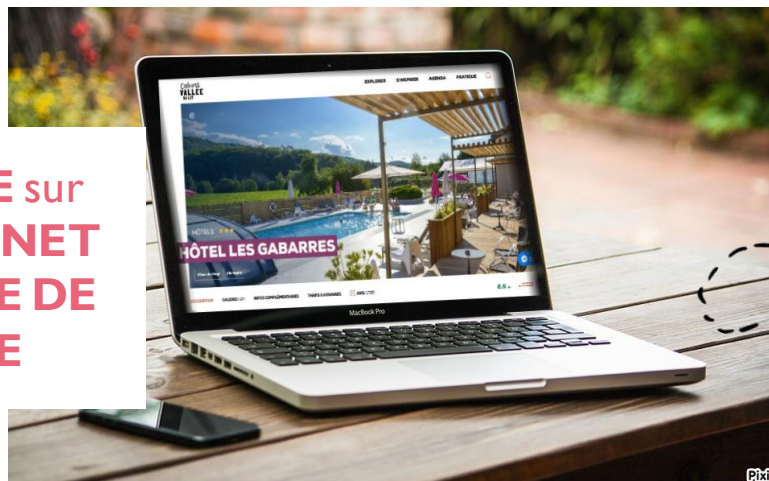


LÉA TOURNIER

référente encarts publicitaires et
groupe Facebook Pros
06 30 22 33 51

ltournier@cahorsvalleedulot.com

Je suis **VISIBLE** sur le **SITE INTERNET** de mon **OFFICE DE TOURISME**



JE SUIS

hébergeur, restaurateur, producteur, responsable d'une structure de loisir ou de sites de visites, artiste ou artisan d'art...

Comment être visible sur le site web de mon Office de Tourisme ?

En répondant à la collecte de l'information touristique envoyée par l'ADT et les Offices de Tourisme en fin d'année ou avoir mis à jour ces informations via l'extranet (à minima dates d'ouverture, tarifs et une photo).

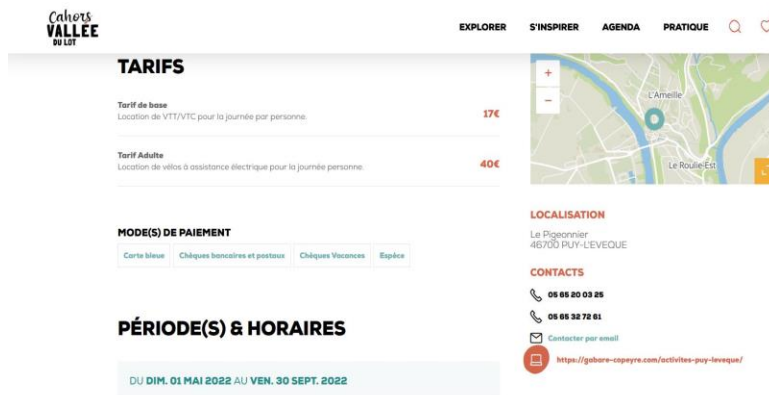
Nous vous proposons un affichage comprenant : photos, coordonnées, lien vers votre site web, descriptif, tarifs, périodes d'ouverture, services et équipements, avis, etc. sur notre site www.cahorsvalleedulot.com

Publication selon les conditions de publication de l'office de tourisme : voir en fin de document.



Offert pour les prestataires de la zone de compétence de l'OT*

140€ TTC pour les hors zone**



1er janvier au 31 décembre

CONTACTEZ-NOUS

Office de Tourisme Cahors - Vallée du Lot
Amélie DAUNAC

☎ 06 38 79 20 17

✉ adaunac@cahorsvalleedulot.com

Je suis **VISIBLE** sur
le **MAGAZINE**
de mon **OFFICE DE**
TOURISME ou une
brochure thématique

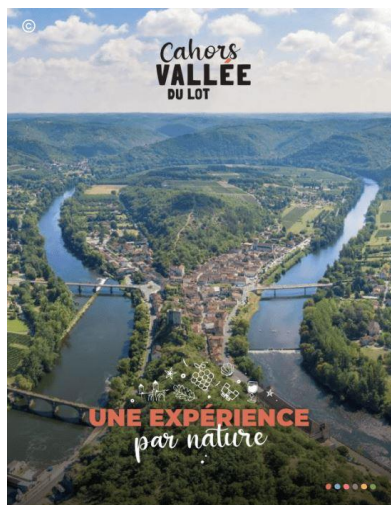


Offert
pour les prestataires
de la zone de
compétence de l'OT*

pour les prestataires
limitrophes** : selon
les conditions de
publication



1er janvier au
31 décembre



JE SUIS

une activité de loisir, un site
de visites, vigneron, artistes
et artisans d'art...



Comment être visible sur le magazine de
destination de mon Office de Tourisme ?

En répondant à la collecte de l'information touristique
envoyée par l'ADT et les Offices de Tourisme en fin
d'année ou avoir mis à jour ces informations via
l'extranet avant le 15 décembre 2023 (à minima dates
d'ouverture, tarifs).

Brochures thématiques : livret et carte
oenotouristique, livret artistes et artisans d'art.

Publication selon les conditions de publication de
l'Office de Tourisme : voir en fin de document.

CONTACTEZ-NOUS

Office de Tourisme Cahors - Vallée du Lot
Amélie DAUNAC

☎ 06 38 79 20 17

✉ adaunac@cahorsvalleedulot.com

J'améliore ma
VISIBILITÉ via des
ENCARTS PUB sur
les supports de
communication de
l'office de tourisme



De 50€ à
1475€ HT



1er janvier au
31 décembre



JE SUIS

hôte, hébergeur, restaurateur,
producteur, responsable de
structures de loisir ou de sites
de visites, organisateur
d'évènement...



Comment booster ma communication avec
ma publicité sur les supports de l'OT ?

Je bénéficie d'un encart publicitaire au choix sur :

- le magazine de destination
- le guide des animations de l'été ou sur
- la page d'accueil et/ou les pages intérieures du site internet www.cahorsvalleedulot.com
- sur les écrans de nos espaces accueil.

Pour plus de détails sur les tarifs et les formats
contactez-nous !



CONTACTEZ-NOUS

Office de Tourisme Cahors - Vallée du Lot
Léa TOURNIER

☎ 06 30 22 33 51

✉ ltournier@cahorsvalleedulot.com

Cahors
VALLEE
DU LOT

Je dépose ma
**DOCUMENTATION
TOURISTIQUE**
à l'**OFFICE DE
TOURISME**



JE SUIS

Site de visite, prestataire de
loisirs, producteur, vigneron,
artisan d'art, restaurateur ...



Comment être présent sur les présentoirs des
bureaux d'accueil de mon Office de Tourisme ?



Offert



Année 2024

Selon mon activité et ma situation géographique je
peux être présent dans un ou plusieurs bureaux
d'accueil.

Publication selon les conditions de publication de
l'Office de Tourisme : voir en fin de document.

CONTACTEZ-NOUS

Office de Tourisme Cahors - Vallée du Lot

Adeline VERGOUNOU

☎ 06 46 76 43 45

✉ avergougnou@cahorsvalleedulot.com

- ❑ Je suis un prestataire **faisant partie de la zone de compétence** de l'OT Cahors Vallée du Lot* : la publication de mon/mes offre(s) est gratuite sur le site web et le magazine de l'OT et je n'ai pas de bon de commande à renvoyer, une seule chose à vérifier :
- **J'ai déjà mis à jour mes informations** pour 2024 en répondant au mail de collecte de l'information : pas besoin de démarche supplémentaire. Je serai automatiquement publié sur le site de l'office de tourisme dès le mois de janvier 2024. Pour les offres concernées, je serai présent dans le magazine de destination.
- **Je n'ai pas encore mis à jour mes informations** 2024 (tarifs, dates d'ouverture et 1 photo minimum) : je mets à jour mes informations via mon espace en ligne : **<https://lot.espacepro.tourinsoft.com/>**

Une difficulté ? une question ? Je contacte Adeline au 06 46 76 43 45 ou avergougnou@cahorsvalleedulot.com

OU

- ❑ Je suis un prestataire **hors territoire de compétence** de l'OT Cahors Vallée du Lot : la visibilité sur le site web est payante à hauteur de 140€ TTC : pour en bénéficier, je complète le **bon de commande ci-joint**.

BESOIN DE PUB ?

- ❑ Je souhaite acheter un **encart publicitaire** sur un ou plusieurs supports de communication : je contacte Léa pour recevoir le kit média et passer commande en fonction des disponibilités, au 06 30 22 33 51 ou **ltournier@cahorsvalleedulot.com**

** zone de compétence de l'office de tourisme : communautés de communes de la vallée du Lot et du vignoble, du Quercy Blanc, de Lalbenque Limogne, et communauté d'agglomération du Grand Cahors*

*** hors territoire de compétence de l'office de tourisme = en dehors des 4 communautés de communes citées ci-dessus, dans le département du Lot ou limitrophe.*

Conditions de publications 2024 de l'Office de Tourisme Cahors - Vallée du Lot

Publication des offres sur le site web

Pour les prestataires faisant partie de la zone de compétence de l'office de tourisme* : la condition pour être publié sur le site internet est d'avoir répondu au mail de collecte de l'information en fournissant les informations à jour de l'année 2024 et au moins une photo. Cette mise à jour peut être réalisée à tout moment de l'année et l'offre sera publiée quelques jours après celle-ci.

Concernant les offres de prestataires limitrophes et voire plus éloignés, l'office de tourisme publiera l'offre en fonction de la pertinence au regard de la logique client et géographique de celle-ci par rapport aux offres déjà existantes sur le territoire (pas d'hébergements).

Publication des offres dans le magazine de Destination de l'Office de Tourisme

Pour les prestataires faisant partie de la zone de compétence de l'office de tourisme* : la condition est d'avoir répondu au mail de collecte de l'information et d'avoir mis à jour ses informations avant le 15 décembre 2023.

Pour les prestataires hors territoire de compétence** : l'office de tourisme se réserve le droit de publier un prestataire exclusivement limitrophe (15 kms max), en fonction de la ligne éditoriale du support et de la pertinence de l'offre au regard, de la logique client et géographique.

Dépublication d'une offre :

L'office de tourisme se réserve le droit de ne plus publier une offre dans le cas où plusieurs réclamations seraient formulées à son encontre, notamment si plusieurs d'entre elles portent sur le même sujet. Le prestataire sera contacté avant toute dépublication pour information et échanges dans le cadre de la démarche qualité dans laquelle l'office de tourisme est engagé.

Les notes des avis clients seront également observées : en dessous de l'équivalent de 8/10, l'office de tourisme se réserve le droit de ne plus publier l'offre.

Dépôt de documentation :

Dépôt de documentation sur les présentoirs : en fonction de l'activité et pertinence géographique, le prestataire pourra être référencé dans tous les bureaux d'accueil de la destination ou dans les bureaux les plus proches de chez lui. Le prestataire doit apporter au bureau d'accueil de son choix la documentation de l'année en cours.

Pour les prestataires hors territoire de compétence** : l'office de tourisme se réserve le droit de choisir les prestataires en dépôt de dépliant en fonction de la pertinence de l'offre au regard de la logique client et géographique.

* zone de compétence de l'office de tourisme : communautés de communes de la vallée du Lot et du vignoble, du Quercy Blanc, de Lalbenque Limogne, et communauté d'agglomération du Grand Cahors

** hors territoire de compétence de l'office de tourisme = en dehors des 4 communautés de communes citées ci-dessus, dans le département du Lot ou limitrophe.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

CONTACTEZ-NOUS

Cahors
VALLÉE
DU LOT

OFFICE DE TOURISME
CAHORS, VALLÉE DU LOT

Villa Malbec Place François Mitterrand - 46000 Cahors

✉ avergougnou@cahorsvalleedulot.com

☎ 06 46 76 43 45

Crédits photos : ©Office de Tourisme Cahors - Vallée du Lot / ©Lot Tourisme - C. Novello / A. Auzanneau / J. Morel / / Teddy Verneuil / ©Mairie de Cahors / ©Pierre Lasvenes / ©Lot of Sports/ ©Jérôme Soleil / ©Elloha / ©Mr Pinsart-Lot Tourisme / ©A.Laudouar / ©ADEME / ©Pexels